



Commune de
BOIS DE LA PIERRE

Mairie BOIS DE LA PIERRE
1 place de la Mairie
31390 BOIS DE LA PIERRE
Tél : 05 61 87 86 08
Email : mairie.boisdelapierre@orange.fr
Site internet : <https://boisdelapierre.fr>

Bois-de-la-Pierre, le 20 février 2026

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Cher(e)s Collègues,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra à la Mairie le :

Mardi 03 Mars 2026 à 20 heures 30

L'ordre du jour de cette séance sera le suivant :

- 1 – Délibération : CFU (Compte Financier Unique) 2025 de l'assainissement,
- 2 – Délibération : Affectation des résultats 2025 de l'assainissement,
- 3 – Délibération : Budget annexe de l'assainissement 2026,
- 4 – Délibération : CFU (Compte Financier Unique) 2025 de la commune,
- 5 – Délibération : Affectation des résultats 2025 de la commune,
- 6 – Délibération : État récapitulatif annuel des indemnités de fonction des élus pour l'année 2025,
- 7 - Délibération : Budget primitif 2026 de la commune,
- 9– Délibération : Questions diverses.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Cher(e)s Collègues, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Le Maire,
Stéphane WAWRZYNIAK

Rappel : Pour que le Conseil Municipal puisse délibérer le quorum doit-être atteint. C'est pourquoi votre présence est indispensable car le quorum compte seulement pour les PRÉSENTS physiquement. En cas d'indisponibilité, merci de donner une procuration que vous trouverez ci-dessous.

DÉLÉGATION DE VOTE (procuration)

Je soussigné (e), , conseiller municipal, empêché d'assister à la séance du conseil municipal du, déclare donner pouvoir à mon ou ma collègue M., pour voter en mon nom au cours de ladite séance.

Fait à, le
(Signature)